



APPEL A COMMUNICATIONS ET A TEMOIGNAGES

Journées de la Recherche et de l'Innovation en Éducation en Côte d'Ivoire

7 et 8 Avril 2020, Abidjan, Côte d'Ivoire

1. Contexte et justification

Depuis 2011, le Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle s'est inscrit dans une dynamique nouvelle avec pour tournant décisif le vote de la loi du 17 septembre 2015 portant sur la Politique de la Scolarisation Obligatoire (PSO). Cette loi fait de l'école une obligation pour tous les enfants vivant sur le territoire national. Elle promeut une éducation inclusive qui supprime les barrières sociales dans l'accès à l'éducation et introduit des changements au niveau de l'éducation de base qui passe de 6 à 10 années de scolarité obligatoire. La réforme des collèges a par conséquent été entreprise avec, notamment, l'avènement des collèges de proximité. Ces efforts participent à l'accroissement de l'offre scolaire sur toute l'étendue du territoire.

En dépit de ces efforts et d'une notable amélioration de l'accès à l'éducation, le système éducatif ivoirien montre encore des faibles performances. Les évaluations en langue et en mathématiques du PASEC (2014, 2016) et du ministère de l'éducation nationale (2016, 2017) ont révélé que les élèves ivoiriens ne disposent pas des compétences de base aussi bien en début (après deux années) qu'en fin de scolarité (après six années). De plus, de nombreux élèves quittent l'école sans avoir acquis un socle de connaissances minimal en français et en mathématiques. Parmi les défis à relever, le maintien des filles dans le système scolaire reste problématique, notamment en termes de transition du cycle primaire au cycle secondaire et des grossesses en cours de scolarité.

Pourquoi, malgré les réformes, la qualité des apprentissages présente-t-elle de nombreuses insuffisances ? Quels sont les facteurs explicatifs des faibles performances des apprenants en Côte d'Ivoire ? Comment les enseignements sont-ils dispensés ? Quelles stratégies les enseignants développent-ils pour résoudre les difficultés de leurs élèves ? Comment s'organise l'encadrement et l'évaluation du personnel enseignant pour les accompagner dans leurs carrières et leur travail ?

Quels sont les mécanismes de formation initiale et continue pertinents mis à la disposition des enseignants pour s'assurer de la diffusion d'un enseignement de qualité ? Quelles sont les innovations pédagogiques porteuses d'effets mises en œuvre par les enseignants dans leurs classes ? Quels enseignements retirer de certains projets déployés en Côte d'Ivoire utilisant les technologies pour la formation continue des enseignants ? Quelles sont les conditions d'un développement professionnel maîtrisé des enseignants ? Quelles sont les recherches scientifiques menées en Côte d'Ivoire susceptibles d'éclairer les décideurs politiques sur les solutions à apporter pour améliorer la qualité de l'éducation ?

Les travaux de recherche académique, universitaires et les innovations des professionnels de terrain, enseignants comme corps d'encadrement pédagogique, sur le système éducatif de Côte d'Ivoire représentent des pistes de réflexion utiles et nécessaires pour informer les décideurs politiques de Côte d'Ivoire et soutenir le partage d'expériences.

Ces travaux de recherche et innovations pédagogiques permettent d'interroger les conditions d'enseignement-apprentissage et les pratiques de classes dans l'enseignement. Un état des lieux de la recherche en éducation est à dresser pour favoriser la prise de décision des décideurs politiques.

Le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle (MENETFP) organise les **Journées de la Recherche et de l'Innovation en Éducation** en Côte d'Ivoire en collaboration avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur et la recherche scientifique (MESRS) à travers notamment l'École Normale Supérieure (ENS) d'Abidjan.

Cette activité est réalisée avec l'accompagnement du programme APPRENDRE (Appui à la professionnalisation des pratiques enseignantes et au développement de ressources : <https://apprendre.auf.org>), coordonné par l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) et financé par l'Agence Française de Développement (AFD).

APPRENDRE a pour objectif d'accompagner les pays francophones dans l'amélioration de la formation et du développement professionnel des enseignants, le renforcement de la supervision pédagogique, la formation des cadres du système éducatif sur l'ingénierie de formation et le pilotage de l'offre de formation, le développement de capacités de recherche en éducation, la conception et la mise à disposition d'outils et de ressources pour l'enseignement-apprentissage, la mise en réseau des acteurs de l'écosystème éducatif.

A travers APPRENDRE, l'Agence universitaire de la Francophonie, comme l'Agence Française de Développement, souhaitent favoriser un dialogue entre les ministères en

charge de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, entre enseignants-chercheurs et praticiens de l'éducation.

2. Participants ciblés

Cet appel à communications et à témoignages s'adresse aux professionnels de l'éducation œuvrant dans les classes, les antennes de la pédagogie et de la formation continue, les administrations scolaires régionales, les directions centrales ainsi qu'aux universitaires et aux chercheurs.

Les journées elles-mêmes seront également ouvertes aux médias, aux partenaires techniques et financiers, aux organisations de la société civile intéressés par la recherche en éducation et l'innovation pédagogique.

3. Acteurs visés et modalités de communication

Le présent appel à communications et à témoignages est lancé pour inviter des postulants à se manifester pour partager leurs expériences, leurs pratiques de classe innovantes ou les résultats de leurs recherches.

- **Communications scientifiques**

L'appel à communications vise à présenter des projets de recherche universitaire, en priorisant ceux associant aux enseignants-chercheurs des praticiens réflexifs de l'éducation.

Les résumés des communications tiennent compte des règles académiques traditionnelles, doivent compter au maximum 1 500 caractères, espaces compris (environ 200 mots) en fichier Word, Times new roman, taille 12.

Le courriel doit spécifier clairement les noms, prénoms, affiliations scientifiques et/ou institutionnelles du ou des auteurs ainsi que le titre de la communication.

- **Témoignages**

Les appels à témoignages visent la présentation d'expériences innovantes et authentiques mises en œuvre par des praticiens au sein de leurs classes, au primaire, au collège ou au lycée.

Les résumés des témoignages n'excéderont pas une page. Ils doivent être présentés en fichier Word, Times new roman, taille 12. Ces résumés seront structurés de la façon suivante : contexte et justification, objet de la pratique, méthodes et résultats.

- **Posters**

Enseignants-chercheurs et praticiens peuvent également proposer des projets de posters qui seront exposés au public, au moment de l'organisation des journées (avril 2020).

Les propositions de posters devront être soumises sous la forme :

- Titre
- Auteurs (Nom et prénoms, statut, laboratoire et structure de rattachement)
- Résumé (200 à 400 mots) avec les références bibliographiques
- Les posters ne devront pas excéder le format A0 (841×1189 mm) et seront imprimés par les auteurs.

Les résumés des communications (enseignants-chercheurs), des témoignages (praticiens) et des propositions de posters avant impression doivent être envoyés par courrier électronique à l'adresse : jrie-rci@auf.org

L'appel est réservé aux résidents en Côte d'Ivoire. L'AUF à travers son programme APPRENDRE prendra en charge les éventuels frais de déplacement et de séjour des personnes dont les communications ou témoignages auront été sélectionnés.

4. Thématiques

Les communications et les témoignages porteront sur les thématiques suivantes :

- **Qualité de l'éducation**
 - Observation et analyse des pratiques de classes pour leur amélioration en faveur de la qualité des apprentissages des élèves ;
 - Apprentissages des langues et de la lecture/écriture et acquisition de compétences ;
 - Éveil aux mathématiques et sciences dans l'éducation de base ;
 - Carte scolaire et gestion des grands effectifs.
- **Innovation pédagogique**
 - Intégration pédagogique des TIC ;
 - Création de matériels d'enseignement (exploitation des matériels locaux) ;
 - Apprendre à travers les jeux locaux ;
 - Stratégies et dispositifs d'aide aux élèves en difficulté ;
 - Pratiques innovantes dans l'apprentissage des sciences.

- **Genre et éducation**
 - Pratiques enseignantes et inclusion (élèves) ;
 - Filles et garçons dans la classe ;
 - Collège de proximité, interactions sociales et maintien des filles.
- **Thématiques en développement**
 - Éducation à la santé et à l'environnement ;
 - Gouvernance, éthique et pratique enseignante en milieu scolaire ;
 - Environnement de l'école et violences.

5. Comités

- **Comité scientifique**

Le Comité scientifique est composé d'administrateurs de l'éducation, de professionnels, d'enseignants et de chercheurs issus du MENEFTP, du MESRS, du programme APPRENDRE et de membres du Groupe Local des Partenaires de l'Education (GLPE). Les propositions seront examinées par le comité scientifique qui pourra adresser des suggestions aux auteurs.

- **Comité d'organisation**

Le Comité d'organisation des journées de la recherche et de l'innovation en éducation est composé de représentants du MENETFP à travers sa Direction de la pédagogie et de la formation continue (DPFC), du MESRI à travers l'École Normale Supérieure d'Abidjan et de l'Agence universitaire de la Francophonie, via son antenne à Abidjan.

6. Calendrier

- Lancement de l'appel : Jeudi 10 octobre 2019
- Date limite de soumission des résumés : Lundi 13 janvier 2020
- Réponse du comité scientifique : Lundi 3 février 2020
- Journées de la recherche et de l'innovation en éducation : 7 et 8 avril 2020



